

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL, FINANCIER ET D'ASSURANCE.

VOL. 3—No. 26

MONTREAL, 2 AVRIL, 1874.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin.

Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 30, Rue St. Gabriel.

Abonnement, - - - - \$2.50 par an

Paye durant le premier mois - 2.00 "

Annonces - 10 cts par ligne par insertion

BEAUSOLEIL, MORIN & Cie.

EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

HOSPICE LABELLE & Cie

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

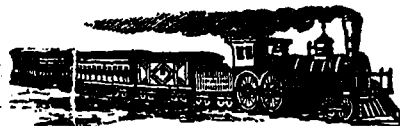
No. 10, RUE DU PORT,

MONTREAL.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



Achetez vos Billets pour Ottawa via Brockville.

Certains arrangements ont été pris avec les Trains du Grand-Tronc.

Trois Trains Express Quotidiens.

DÉPART.		
Brockville	7.20 A. M.	4.00 P. M.
Ottawa	8.30 do	4.45 do
Renfrew	8.00 do	3.00 do
ARRIVÉE.		
Ottawa	8.00 P. M.	12.30 P. M.
Renfrew	2.00 do	9.45 do
Brockville	1.30 do	9.45 do

Ces chemins sont de la même largeur que le Grand Tronc, et il n'y a par conséquent aucun transbordement de fret une fois que les wagons ont été chargés.

Rockville, 6 Mai 1872.

H. ABBOTT, Gérant.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL ET LONDRES ET GLOBE

VIE ET FEU

Capital..... \$10,000,000
Montant placé en Canada..... 650,000
Revenu annuel..... 7,640,308

Risques Mercantiles acceptés aux plus bas prix courants.

Maisons de logement et propriétés de campagne assurées à des Taux Spécialement Réduits

BUREAU CANADIEN DE DIRECTION

Hon. HENRY STARNES, Président, (président de la Banque Métropolitaine).

THOS. CRAMP, écrivain, Vice-président (de M.M. David Torrance & Cie.)

ALEX. S. HINCKS, écrivain, (caissier de la Banque Métropolitaine).

SIR A. T. GALT, C. B. K. C. M. G.

THEODORE HAET, écrivain.

G. F. C. SMITH, Secrétaire résident.

Agences établies dans tout le Canada.
BUREAU PRINCIPAL: Succursale Canadienne - à MONTREAL.

12 mars 1874

23 52

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en 1849

FEU ET MARINE

Toute espèce de d'Assurances effectuées à des Taux raisonnables.

THOMAS ALFRED EVANS, Agent.

107, Rue St. PIERRE, (coin de la rue Notre-Dame.)
2 avril 1874



DEVLIN
SUCCESEUR DE R. W. COWAN
Coin des Rues St. Pierre et Notre Dame.

Stock entièrement nouveau de
Chapeaux Anglais, Français et Américains
CHEZ DEVLIN (autrefois R. W. COWAN)

Coin des Rues St. Pierre et Notre-Dame
MONTREAL.

12 mars 1874

22 22

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL.

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD et Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RENAUD,

F. LARIN,

A. E. GAGNON.

30-30

MEULES FRANCAISES

ET

ECOSSAISES

Pierres a Meules, Blocs

ETC., ETC., ETC.

AUX

Propriétaires de Moulins, Meuniers et autres

Les soussignés offrent en vente Meules pour moulins à farine

(Diverses grandeturs.)

do pour moulin le blé,

do pour moulin l'avoine,

do pour écaler l'avoine,

do écossaises pour l'avoine,

Meules pour perler l'orge (à manufacturer le Pot Barley.)

Aussi :

Blocs français assortis pour meules de différentes sortes.

Le tout garanti de première qualité et à des prix extrêmement modérés,

N. RENAUD & CIE.,

34, Rue des Enfants Trouvés.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plâtres d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ

Etain en Lingot,	Rivets	Marbre Veins
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier		Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Peintures,	Tuile à Payer,
Zinc en Lingots	Terre à briques, Vases de Jardin,	
Plomb en Saumon,	Fine Copers	Dessus Cheman,
Rouge de Plomb	Briques à four-Fontaines,	

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Faver Encaustique Patented, etc. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en magasin.

L A

CIE. D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer

Capital autorisé \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter

TOUTES ESPECES DE RISQUES CONTRE LE FEU

A des Taux Modérés

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie

DIRECTEURS :

Hon. JOHN YOUNG, President

J. F. SINCENNES, Vice-President

ANDREW ROBERTSON,
J. R. THIRAUDEAU,
L. A. BOYER, M. P.,

JOHN OSTELL,
W. F. KAY,
M. C. MULLARKY,

ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier..... ARTHUR GAGNON.
Gérant..... ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques
17 septembre 1873.

J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 10 janvier 1874.
ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

LARD EN CARCASSE
EN LOTS AU GRÉ DES ACHETEURS.

En vente par

D. BEES & Cie.,

44 et 46, Rue des Sœurs Grises.

19 fév.

20-26

\$5 A \$20 PAR JOUR

On DEMANDE des AGENTS dans toutes les classes de la société qui désirent travailler, de l'un ou de l'autre sexe. Jeunes ou vieux pourront faire plus d'argent en travaillant pour nous dans leurs moments de loisir ou en consacrant entièrement leur temps à notre service que dans n'importe quelle autre occupation. Pour les particularités qui seront fournies gratis, s'adresser à

31-31

G. STINSON & CIE.,
Portland, Maine.

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR
Entrepot d'Épiceries, Liqueurs
ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LS. RIVET)

Effets portés à domicile.
24 avril)

29-20

BUREAU DE POSTE, Montréal, le 1^{er} décembre 1873

Distribuées.		MALLES.	Levées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8.30	Ottawa, p. chemin de fer (2)	7.15	6.45
11.00	Province d'Ontario... (a)	7.15	6.45
.....	6.3	Rivière Ottawa par route
QUEBEC.				
.....	Québec, Trois-Rivières et Soré, par vapeur.....	7.00
8.00	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup, St. Rémi et Hemmingford	7.00
.....	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrook	6.00	3.15
11.00	Do St. Jean et Rouze's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	2.15
00.00	1.45
00.00
MALLES LOCALES				
1.00	Beauharnois (route).....	6.00
1.00	Chambly.....	6.00
1.00	St. Gédéon.....	7.45	3.15
.....	Contrecoeur, Varendes et Varennes.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	8.15	2.25
10.00	5.45	Hamington.....	6.00	2.00
9.00	2.00	Laehino.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....	1.45
9.30	2.15	Laprairie.....	1.45
11.00	Longueuil.....	6.00	2.00
.....	N. Glasgow & St. R/collet	7.00
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
9.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	1.30	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	3.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
10.00	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.30
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord.....	1.30
PROV. MARITIMES.				
.....	N. Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	3.15	7.00
.....
Les malles pour N.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Jul.				
ETATS-UNIS.				
8.10	Boston et les Etats de la Nouv. Angleterre, excepté le Maine.....	7.00	2.15
8.10	New-York et les Etats du Sud.....	2.15
8.10	Island Pond, Portland et le Maine.....	3.15 & 7
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.
Lettres, etc. payés d'avance vid N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les autres malles..... 2.30
Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les jours P.M.
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE,
Par la ligne Canadienne. Vendredi Par New-York les Mardis, Jeudis et Samedis..... 7.00
..... 2.15

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.
Le Dimanche à 9.00 P. M.
16 fév. 1874.

RICHARD BERNS
ANVERS (Belgique)
Agent du gouvernement canadien et de la ligne Allan
Expéditeur Commissionnaire en général
Marchand-Exportateur
6 août

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 1 Avril 1874.

Nous avons une température de Janvier depuis quelques jours; le dégel fait peu de progrès et la neige qui est tombée, la semaine dernière, a quelque peu amélioré les routes. On en a profité pour faire les derniers charrois de l'hiver et achever les opérations dans les forêts. **Sommaire** tout, on croit que la quantité de bois qui aura été transporté le long des cours d'eau pendant l'hiver qui vient de se terminer sera plus considérable que l'an dernier.

Le ministre des finances a fait connaître dans le discours du trône, à l'ouverture du parlement, qu'il avait y déficit dans le trésor. Nous avons annoncé ce déficit il y a plus d'un an et à plusieurs reprises nous avons donné des chiffres qui prouvaient notre avancé. On doit donc s'attendre maintenant à un remaniement du tarif.

Il est assez probable que d'ici à quelques jours, nous allons voir la spéculation s'établir sur un certain nombre d'articles qui devront être frappés de plus forts droits pour combler le déficit qui existe dans le trésor, et déjà, on se tourmente beaucoup pour savoir quels seront ces articles. Nous avons démontré l'année dernière comment les revenus du trésor pouvaient être augmentés de deux millions et demi qui pouvaient se répartir comme suit: cigares, \$41,000; houblon, \$10,000; spiritueux importés, \$383,000; bière et porter, \$30,000; vins, \$50,000; articles payant 15 pour cent, \$2,900,000. A cette somme de \$2,500,000, on doit s'attendre à voir de nouveau le thé et le café frappés de l'ancien droit qui donnait environ un million et demi, et le ministre des finances se trouverait, d'après les calculs ci-dessus, à créer une augmentation dans le revenu de \$4,000,000 qui n'affecterait d'une manière un peu sensible que les consommateurs de spiritueux importés. Ce serait, après tout, la recommandation de la Chambre de Commerce de la Puissance qui voudrait voir les droits à 20 plutôt qu'à 15 pour cent.

Céréales.—A l'exception de quelques transactions en pois de choix de la Province d'Ontario conclues à 92½c et 93½c, livrable dans le courant de Mai, les affaires ont été presque nulles.

Nous empruntons à nos échanges d'Europe la revue suivante de la situation des céréales:

La baisse sur presque tous les grains a fait de nouveaux progrès cette semaine, et les affaires ont été très-calmes partout en Europe.

A Paris, les offres en blés français sont insignifiantes, et les prix demandés restent nominaux, par suite de l'abstention de la meunerie.

Sur les autres marchés français, la baisse du blé a été à peu près générale; les pays où le blé est le plus cher ont proportionnellement baissé le plus. Les offres sur échantillons ont recommencé à paraître, et la culture retrouve du blé juste au moment où le commerce pouvait croire qu'il ne restait plus rien.

En Angleterre, les affaires ont été peu animées cette semaine encore, et les prix ont légèrement fléchi. Les marchés des comtés étaient, en outre, un peu plus approvisionnés et la culture anglaise se montrait désireuse de vendre, la baisse ainsi obtenue, peut être évaluée de 1 à 2s, suivant les places. Les importateurs commencent à s'effrayer de la baisse survenue sur les marchés français et sur les marchés européens et craignent de se trouver débordés par les arrivages sans cesse renais-

sants de l'Amérique; aussi, y a-t-il sur les chargements flottants un grand délaissement, et offre-t-on aux vendeurs des prix peu en rapport avec la situation actuelle; cependant si les expéditeurs continuent sur une aussi large échelle, les détenteurs ne pourraient guère résister; aussi, les avis de New-York servent-ils chez nos voisins de thermomètre, si les prix continuaient à baisser sur le marché de New-York, il est probable que nous verrions Londres, Liverpool et les principaux marchés suivre ce mouvement aussitôt, car la meunerie se tient sur une telle réserve, par suite des arrivages de la marchandise fabriquée qui vient faire concurrence à ses produits qu'on ne peut placer que des lots infimes de blés et encore faut-il faire de très larges concessions.

En Belgique, les affaires sont très-calmes et et la meunerie ne veut rien faire aux cours actuels; la tendance est donc très-faible, et pour peu que le calme se poursuive, les stocks sont assez importants, par suite des arrivages survenus depuis trois semaines pour que les détenteurs soient obligés de faire de très larges concessions. Les seigles sont également très-abondants, et comme les achats sont à peu près nuls, les prix sont en forte baisse.

En Hollande, les stocks commencent à atteindre un chiffre important, et comme depuis quelque temps déjà la consommation reste à l'écart, les prix sont en baisse prononcée; le livrable particulièrement est des plus offerts et ne trouve que fort peu d'acheteurs. Le seigle se soutient un peu mieux, grâce à quelques achats faits par le commerce de détail; aussi ne peut-on que constater les mêmes prix.

En Allemagne, le radoucissement de la température a eu pour conséquence de rendre les arrivages plus importants, et de ce surcroît d'arrivages il est résulté un temps d'arrêt dans les transactions; puis, peu après, un mouvement de baisse bien acquis sur les marchés de l'intérieur; sur les marchés de la Baltique, où la marchandise continue à s'emmagasiner, sans qu'on puisse traiter pour l'exportation, les prix sont relativement bas et baisseront encore si ce dément d'affaires doit se continuer.

En Suisse, les transactions sont des plus nulles, et ils n'est pas possibles de traiter avec la meunerie aux prix actuels; aussi les détenteurs commencent-ils à faire quelques concessions.

En Italie, la marchandise est toujours peu abondante, et, sur les marchés du nord, comme sur ceux du midi, les prix conservent une grande fermeté, qui pourrait bien dégénérer en hausse, si la consommation revenait un peu aux achats.

En Hongrie, la marchandise est toujours peu abondante; aussi les transactions présentent-elles une certaine animation par les achats réitérés de la consommation. Les blés sont très-fermement tenus, et les détenteurs espèrent en de plus hauts prix.

Dans la mer Noire, malgré le dégel à peu près complet, les transactions sont loin d'être actives; les avis d'Angleterre et de France n'encouragent pas les exportateurs, surtout en présence des hauts prix demandés par les vendeurs, qui, se basant sur la faiblesse des marchandises en magasins, et n'espérant guère sur d'autres arrivages d'ici à longtemps, tiennent les prix et ne veulent écouter aucune proposition de baisse.

Farines.—La demande pour les farines est toujours très-calme et c'est à peine s'il se conclut quelques transactions qui valent la peine d'être signalées sur la Halle aux Blés. La boulangerie n'emplette qu'au jour le jour, et la spéculation, point du tout. Nous donnons dans notre tableau de prix courant les cotes à la clôture.

Graines.—La demande pour la graine de trèfle est plus calme que l'année dernière à pareille date. Le froid que nous avons empêché la demande de s'accroître, mais il est assez probable qu'au premiers beaux jours, nous ver-

rons plus d'activité. On cote cette graine de 10c à 10½c par livre.

La graine de mil est peu demandée. On la cote \$3 05 par 50 lbs pour belle qualité.

La graine de lin manque.

Foin.—La culture continue toujours à approvisionner nos marchés amplement et quoique la tendance soit à la hausse, il est difficile d'affectuer des placements importants de foin pressé au-delà de \$12 à \$12.50 pour 1,500 lbs.

Bois de corde.—Le froid qu'il fait depuis dix jours a activé la demande de ce combustible. Les cours n'ont cependant pas fourni de fluctuations et nous ne nous attendons pas à en avoir à signaler avant l'ouverture de la navigation.

Bois de service.—Les transactions sur notre place n'ont que fort peu d'importance. Nous n'avons rien d'important à signaler.

Café.—La baisse que nous avons signalée dans un de nos précédents bulletins a fait de nouveau progrès tant ici qu'à New-York. La consommation n'empette qu'au jour le jour; le commerce de demi gros n'opère pas dans l'espoir de voir continuer la baisse jusqu'à ce que les cours atteignent les chiffres que nous signalions avant la hausse. On cote nominativement le Costa Rica 27c à 29c; et le véritable Java 33c à 35c. Le marché est mieux approvisionné.

Drogues et produits chimiques.—On nous renseigne de fortes transactions dans les produits chimiques sous voile livrables sur Mai. On s'attend à ce que l'importation sera considérable et on signale de fortes concessions sur les cours actuels pour la marchandise à livrer. Pour la disponible, les cours n'offrent aucun changement le stock étant très-léger. On cote bi carbonate de soude 55½ à 55¾; sel de soude 2½c à 2½c; alun 2½c à 2½; borax 24c à 26c; soufre sublimé 33½ à \$4 par 100 lbs; sel epton 2½c à 3½c par lb. salpêtre 9c à 10c; crème de tartre 30c à 32c.

Epices.—Nous avons à signaler une baisse sur le poivre noir que nous cotons cette semaine à 18c par livre. Les noix de muscade sont mieux tenues: on cote celles de choix, \$1 et les bonnes ordinaires 85c à 95c par livre. Le clous de girofle n'offre pas de changement, 47½c à 50c: stock très-minime: cannelle 20c à 22c par livre.

Fruits.—Le stock de fruits secs en disponible est extrêmement limité: le fait est que les transactions sont très réduites à cause de la modicité du stock. Les cours sont en conséquence fort bien tenues et les détenteurs n'offrent pas la moindre concession en vue de l'ouverture de la navigation. On cote le raisin Malaga sur couche \$2.50 à \$2.60; loose muscatel, \$2.65 à \$2.75; sur couche Londres \$3.25 par boîte; Valence 7½c à 7¾c par lb. On cote le Corinthe 5½c à 6½c par lb. pour récolte 1873; et 5c à 5½c pour récolte 1872; les dates 6c; figues de Turquie 9c à 10c; noix de Grenoble 10c à 11c; noisette de Barcelone ou de Naples 11c à 12c; noix du Brésil 8c à 9c; amandes, coques tendres, 15c à 16c; dures 6c à 8c par livre.

Huiles.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler depuis huit jours. Notre marché est peu approvisionné d'huile de loup-marin qui se trouve aujourd'hui presque entièrement en une seule main et tenue de 67½ à 70a par gal-

lon pour blanche raffinée à la vapeur. La demande pour l'huile de morue est calme de 57½c à 60c selon qualité. On cote l'huile de marsouin 70c. L'huile brut de baleine manque. On commence à s'enquérir d'avantage de l'huile d'olive pour machines. On le cote 95c à \$1.05.

Melasse.—Les mauvais chemins à la campagne ont l'effet de diminuer la demande pour cette douceur. On cote la Barbade de 40c à 42c; Trinidad 36c à 37½c; Centrifuge 22 à 25c et le sirop Sugar House 30c par gallon. Sirop miel, 55c à 60c; Extra Golden, 50c à 52c; Golden, 44c à 46c; ambre 68c à 70c par gallon.

Riz.—Stock léger et fermement tenu à \$5.25 par 100 lbs.

Set.—Le calme se continue toujours et on ne s'attend pas à voir cet article se mouvoir avant l'ouverture de la navigation.

Spiritueux et vins.—Le genièvre de Kuyper est coté de 2½c à 5c par gallon au dessus de la semaine dernière, \$1.52½ à \$1.55. Les eaux de vie sont calmes. La demande pour les spiritueux domestiques est beaucoup plus active. Les cours n'offrent aucun changement. On ne nous a renseigné aucune transaction importante en vins.

On écrit de Bordeaux à la date du 9 Mars.

Il ressort des nouvelles qui nous parviennent de tous les centres viticoles de France que les vins obéissent actuellement à un mouvement de baisse très prononcé, mais aussi fort inégal. Ainsi, dans la Gironde et ses limitrophes, par exemple, la dépréciation a été relativement très légère, bien que les prix aient failli d'une manière sensible. Nos propriétaires, surtout ceux qui ont de gros chais à vendre, disent bien haut qu'ils ne veulent pas baisser davantage leurs prétentions, ce dont ils pourraient avoir à se repentir; mais, en revanche, nous devons à la vérité de dire qu'ils sont peu tourmentés par le commerce qui, lui, n'a réellement pas d'acheteurs aux prix actuels, encore beaucoup trop élevés. Le grand argument de la consommation repose sur deux grandes probabilités, d'abord sur l'obligation de se restreindre dans des proportions considérables, puis sur la température présente qui, en retardant la sève, diminue la chance de gèles pour nos vignes. La première de ces probabilités est presque une certitude à cette heure. Quant à la seconde, si elle n'est encore qu'une probabilité, elle ne doit pas moins faire réfléchir ceux de nos propriétaires, trop jaloux de faire beaucoup d'argent de leurs récoltes, car ils pourraient se repentir d'avoir voulu trop.

Nous n'avons aujourd'hui aucune vente intéressante à signaler.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il nous arrive un bruit de baisse considérable dans le bas Médoc. Des vins tenus il y a une quinzaine, à 2,000 fr. auraient été laissés à 1,660 fr. Nous ne reproduisons cette nouvelle que sous toutes réserves, parce quelle nous semble renfermer une grande exception.

De Barbezieux :

Notre marché de mardi dernier, qui était jour de foire, s'est passé comme les précédents, à peu près sans affaires. Nous sommes du reste à une époque de l'année où vendeurs et acheteurs attendent les pressées de la lune rousse qui, si elles étaient désastreuses pour nos vignobles, changeraient du tout au tout la face des choses. Cette cause, jointe à une pénurie générale des affaires, constitue une situation commerciale bien sombre.

Les prix de nos eaux-de-vie restent fermes; ceux de nos vins rouges ont diminué de 15 à 20 fr. par barrique.

De La Rochelle :

Le temps qui continue à être splendide, fa-

vorise autant qu'on peut le désirer la culture de nos vignobles.

Il est pénible de parler des affaires de notre place, car elles sont si tristes qu'on en est à se demander si réellement nous sommes dans un pays de production; les chais sont fermés, les quais des gares sont vides.

Quelques optimistes croient que l'échec que vient de subir la nouvelle taxe sur les alcools ramènera des ordres, c'est à souhaiter; malheureusement il est à craindre qu'ils ne se trompent, car là n'est pas le mal, il git dans la stagnation des affaires en général, dans les chômages qui augmentent de tous côtés; la diminution constante du portefeuille de la banque nous l'indique plus que suffisamment.

De Macon :

Il semble que plus nous approchons de l'époque où la vigne va entrer en végétation, plus on croit s'apercevoir que le commerce viticole, qui a un peu trop rempli ses chais au moment de la récolte en prévision de la hausse, paraît redouter cette époque, car partout il fait offrir avec baisse marquée. Cette baisse va s'accroissant chaque jour davantage. Les négociants du Midi, que nous voyons journellement traverser notre ville, offrent les vins (récolte 1873) avec un écart d'environ 6 à 7 fr. par hect. en baisse, des prix demandés en octobre dernier; c'est donc, comme on peut le voir, un fléchissement de prix bien significatif. Maintenant, quand cette baisse s'arrêtera-t-elle? nul assurément ne saurait le dire; seulement les prévisions font craindre, que si nous traversons le mois d'avril et toute la 1re quinzaine de mai, sans accident climatique, il y aura probablement encore quelques francs de baisse à ajouter à ceux que l'on peut constater aujourd'hui.

Sucre.—La baisse sur les sucres a eu l'effet d'activer la demande et depuis quelques jours plusieurs transactions ont été conclues. Le commerce de demi gros a opéré plus libéralement et la demande pour la consommation régulière semble avoir augmenté assez matériellement depuis deux semaines. Notre marché est passablement bien approvisionné. La demande est plus particulièrement accentuée pour les beaux blonds écossais que pour les sucres jaunes ordinaires des Antilles et les raffinés jaunes de nos raffineries locales. On cote les sucres blonds écossais de \$7.25 à \$8 par 100 lbs, selon qualité, et les jaunes de \$7 à \$7.50. Les sucres raffinés blancs sont moins demandés et on s'attend à une nouvelle baisse malgré le bon marché actuel. On cote le white granulated 10c à 10½c; le dry crushed 10½c à 10½c. Le stock de sucre brut à New-York est excessif. A Liverpool, le marché paraît être aussi encombré. Tout nous porte à croire que si la baisse ne fait pas de nouveaux progrès, la hausse sera très lente à venir.

Thés.—Nous avons à signaler un bon courant d'affaires dans les thés dont quelques sortes commencent à se faire rares. Les Japonais de qualité supérieure sont bien demandés mais la modicité du stock en disponible restreint le volume des transactions. On nous informe que l'importation sera considérable.

On cote les thés Japonais de qualité supérieure de 55c à 65 par lb., médium 45c à 50c et ceux de qualité inférieure de 30c à 35c. Le twankay est en demande, mais les qualités désirables sont rares et la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs restreint la conclusion de nombreuses transactions entamées. On cote bon Hyson Twankay, bien fait et exempt de poussière 30c à 32c, ordinaire 28c à 29c; inférieur et poussiéreux 18c à 20c. Young

Hyson, premier choix, 75c à 90c; second choix, 50c à 60c; ordinaire, 40c à 55c; inférieur, 25c à 35c; Gunpowder de choix 85c à 90c; bon ordinaire 60c à 70c; ordinaire 45c à 55c. L'impérial est peu demandé.

PARLEMENT FEDERAL.

La première session du troisième Parlement du Canada a été ouverte jeudi dernier par le Discours suivant du Trône :

Ottawa, 20 mars 1874.

Son Excellence le gouverneur-général s'est rendu aujourd'hui à trois heures à la chambre du Sénat, et ayant pris son siège sur le trône, ordonna à la chambre des Communes de s'y rendre. Les membres précédés de leur orateur, l'Hon. T. W. Anglin, parurent à la Barre. L'Hon. T. W. Anglin informa alors Son Excellence que le choix de la chambre des Communes était tombé sur lui comme orateur, et il demanda pour les membres les privilèges parlementaires ordinaires, après quoi Son Excellence voulut bien prononcer le discours suivant du Trône :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes.

J'ai convoqué le Parlement avec le moins de délai possible, compatible avec la récente dissolution.

Votre attention sera appelée durant la présente session sur des mesures ayant rapport à la représentation du peuple en Parlement, embrassant le système actuellement existant dans la Grande-Bretagne et dans la plupart des autres pays qui jouissent du gouvernement constitutionnel de prendre le vote au scrutin secret à l'établissement d'une cour générale d'appel.

Des mesures seront aussi soumises pour l'amendement des lois relatives aux élections contestées, à la milice et à l'insolvabilité.

La loi de 1872 relative au chemin de fer du Pacifique n'ayant point réussi à assurer la construction de cette grande entreprise, vous serez appelés à considérer quel serait le moyen le meilleur et le plus rapide d'établir les rapports transcontinentaux avec la Colombie Britannique.

Un rapport de l'ingénieur en chef vous sera soumis, et vous montrera les progrès qui ont été faits durant la dernière année dans les explorations qui se rapportent à la ligne projetée.

La destruction des bureaux de chemins de fer par le feu a entraîné une perte sérieuse de cartes, plans et de papiers dont l'existence aurait rendu le rapport plus complet.

L'amélioration des canaux et des Havres est poursuivie avec vigueur en vue d'assurer des facilités adéquates au commerce croissant du pays.

Le rapport de l'ingénieur-en-chef du département des Travaux Publics sur le canal projeté entre le Golfe St. Laurent et la Baie de Fundy sera soumis à votre considération, ainsi que celui des progrès faits dans la construction du chemin de fer intercolonial. Une autre année sera nécessaire pour le compléter.

Un rapport indiquant son état actuel sera mis devant le Parlement et une mesure sera introduite pour remettre au département des Travaux Publics les pouvoirs actuellement exercés par le bureau des Commissaires du Chemin.

La question de la compensation due à la Puissance pour les privilèges de pêches concédés aux Etats-Unis par le traité de Washington a donné lieu au renouvellement des négociations tendant à rétablir le commerce réciproque avec les Etats-Unis.

A l'instance de mon gouvernement, les autorités impériales ont donné instruction à l'ambassadeur anglais de pour discuter toute la question avec le gouvernement de Washington et lui adjoint un commissaire canadien.

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les comptes de la dernière année financière seront mis devant vous, en même temps qu'un rapport des recettes et dépenses de l'année présente.

Je regrette de constater que les recettes de l'année courante ne seront pas suffisantes pour rencontrer les dépenses.

Il sera donc nécessaire que vous considériez les moyens les plus propres de combler le déficit.

Les estimés pour l'année courante vous seront soumis, ils ont été préparés avec tout le soin et l'économie compatibles avec l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Les efforts combinés des gouvernements de la Puissance et des Provinces à promouvoir l'immigration ont rencontré une mesure raisonnable de succès, ajoutant ainsi un nombre considérable de citoyens utiles des autres pays à notre population industrielle.

Malgré la dépression commerciale qui, à raison de circonstances exceptionnelles a duré une partie de l'année dernière, il est satisfaisant de savoir que la prospérité générale n'a pas été sérieusement affectée.

Je ne doute pas que les grandes ressources naturelles de la Puissance devenant mieux connues et appréciées, les résultats seront une plus grande impulsion donnée à l'esprit d'entreprise et à l'énergie de notre peuple, et une augmentation plus considérable encore de notre population.

J'espère que vos délibérations seront dirigées et aidées par la divine Providence.

Bronchite et Consomption.—Lettre du Dr. Crane.

Halifax, N.-E.

James I. Fellows, M.D.—Cher monsieur, D'après une connaissance générale des principaux ingrédients de votre Sirop Composé d'Hypophosphite, je m'en suis formé une opinion si favorable que je l'ai recommandé à mes patients comme *Préférable* et efficace que mes propres prescriptions d'Hypophosphites. Pendant plusieurs années, j'ai continué à le prescrire, dans plusieurs cas avec des résultats très marqués.

Depuis que sur ma sollicitation, vous m'avez avec bonté, donné une connaissance intime de la composition de votre Sirop Composé d'Hypophosphite, je m'en suis servi librement dans ma pratique, tant dans les maladies de poitrine, telles que la consommation et la bronchite, et dans les maux de la *primæ viæ*, ou l'estomac et les intestins, avec un succès éminent, le considérant supérieur à toute préparation offerte au public.

En vous remerciant de vos informations, je demeure,

Votre Serviteur,
CHANDLER CRANE,
M. D.

—Nous avons eu le plaisir d'examiner l'une des plus belles inventions du siècle. C'est un article d'une valeur inappréciable à tout homme qui possède ou conduit un cheval. Son usage général assurerait une grande épargne de propriété et de vie humaine et animale, outre le sentiment de confort et de confiance qui en résulte. Nous voulons parler du PATRON PATENTÉ ou du LICOU DE PIED, que l'on déclare être le *seul moyen sûr et certain* pour arrêter les chevaux scellés ou haraachés qui ait jamais été offert au public.

Il a été breveté par M.M. Ford & Cable, de cette ville, qui en auront toujours une grande quantité en mains.

Des Agents sont demandés dans toutes les villes et villages pour cette invention précieuse. Envoyez \$2.00 pour un échantillon.

FORD & CABLE,
568, Rue Craig,
Montréal.

La Banque d'Hochelaga

A V I S

Est par le présent donné que le

Troisième Versement

du CAPITAL de cette Banque au taux de

Dix par Cent

ou DIX piastres par action, sera payable au Bureau de la Banque, No. 97, Rue St. François-Xavier, à Montréal, le ou avant le

PREMIER JOUR DE MAI PROCHAIN

J. S. PAQUET,
Caissier,
ind.

Montréal, 27 mars 1874.



CANAL LACHINE

A V I S

Est par les présentes donné que

L'EAU SERA RETIRÉE

DU

CANAL LACHINE

LE

Huitième jour d'Avril prochain

ou aussitôt que les réparations pourront être commencées, et sera ainsi retirée, jusqu'à ce que les réparations nécessaires seront terminées.

Par ordre
[Sig. G.] JOHN G. SIPPPELL,
Jugéul. résidant.
Bureau du Canal,
Montréal, 30 mars 1874 } qd elps



A V I S

DU

BUREAU DE POSTE

Vendredi, le 3 courant

ETANT LE

VENDREDI SAINT,

Ce Bureau sera ouvert

DE

S à 10 heures A. M.

ET DE

6 à 7 heures P. M. seulement

Toutes les Malles de l'après-midi (à l'exception de la Malle Anglaise) seront closes à DIX HEURES A. M.

La Malle Anglaise à SEPT HEURES P. M.

E. S. FREER,
M. P.

Bureau de Poste,
Montréal, 1 avril 1874 }

200 LOTS à BON MARCHÉ

HOCHELAGA

ET

Douze Maisons qui sont louées à des conditions aussi avantageuses que dans le centre de la ville.

Entre Trois Chemins de Fer, Des Quais Océaniques et de vastes Bassins.
Futur Centre de Commerce et de Manufactures.

M.M. AUG. ROBERT, et O. ROBERT, ont décidé de mettre en vente leur immense terrain, à Hochelaga, partant du centre des affaires jusqu'au delà du Coteau Barron.

Le terrain a pris aujourd'hui une telle valeur à Hochelaga que la propriété y vaudra dans quelques années beaucoup plus que dans aucune des parties de la Cité de Montréal.

Les avantages dont Hochelaga est aujourd'hui assurés sont :—

- 1o. La Construction de Quais, déjà commencés.
- 2o. L'amélioration de la Baie d'Hochelaga, la plus belle du monde pour les navires d'outre-mer.
- 3o. Le terminus du chemin de fer de Québec.
- 4o. Le terminus du chemin de fer d'Ottawa et le Chemin de Fer de Colonisation du Nord de Montréal comme du Pacifique.
- 5o. La prolongation du Grand Tronc sur les quais jusqu'au ruisseau à l'égoût.
- 6o. La construction de la manufacture de coton et autres, devant faire des affaires pour des millions.
- 7o. La construction d'usines à gaz, étant assez éloignées pour ne pas nuire.
- 8o. Le terminus du chemin de fer urbain allant au-delà de la propriété.
- 9o. Le débarcadère dans la Baie d'Hochelaga des bateaux-traversiers de Longueuil.
- 10o. L'existence d'un des plus beaux couvents de la Province.
- 11o. La construction de belles Eglises.
- 12o. Enfin, le creusement d'un vaste bassin dans l'intérieur d'Hochelaga pour les navires.

L'existence de ce Bassin, qui ferait une révolution dans n'importe quelle localité, est un fait assuré comme on peut s'en convaincre en allant examiner les plans dans le Bureau des Commissaires du Havre. Un canal partant du Marché Bonsecours ira jusqu'à la traversée de Longueuil et de là s'enfoncera dans l'intérieur pour atteindre le ravin qui existe à quelques arpents du chemin public. Ce ravin sera creusé en un large bassin. De là le Canal ira se jeter dans le fleuve un peu avant le Village de la Longue-Pointe. Ce sera un bassin de radoub, d'hivernement, etc. Il permettra à Hochelaga de posséder :—

- 1o.—De grands chantiers de navires.
- 2o.—De vastes manufactures.
- 3o.—L'hivernement de presque tous les navires.

Bornée par de splendides Quais et la navigation Océanique d'un côté, de l'autre par cet immense bassin, d'un côté par les limites de la Cité de Montréal qui ne peut plus s'agrandir dans aucune autre direction, traversée par TROIS LIGNES DE CHEMINS DE FER, Hochelaga sera bientôt le centre le plus considérable d'affaires et ses terrains doubleront la valeur des terrains même de la partie ouest de Montréal.

Dès maintenant la propriété vaut \$1 et même \$2 sur le front de la propriété offerte par les présentes en vente.

Plusieurs centaines de maisons vont être mises en construction au printemps sur certains de ces lots ou dans les environs.

Ceux qui songent à l'avenir feront bien d'acheter quelques lots de ce terrain pendant qu'il se concède à bas prix.

Les Rues seront faites par les vendeurs.

Conditions libérales.
S'adresser au No. 273, Rue STE. CATHERINE.
2 avril



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 26e jour de mars 1874,

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

L'après la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de l'Acte de Ma inc-Marchande de 1854, et des Actes amendants, et de l'Acte passé dans la 36e année du règne de Sa Majesté la Reine, intitulé : "Acte relatif aux vaisseaux et à leur enregistrement, inspection et classification," il a plu à Son Excellence, de P. vis du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, de constituer, établir et nommer les ports suivants de la Puissance du Canada, ports d'enregistrement pour les vaisseaux, et ces ports sont par le présent constitués et établis comme tels :

Dans la Province d'Ontario :

- Amherstburg
- Brockville
- Belleville
- Chatham
- Collingwood
- Cornwall
- Dover
- Goderich
- Hamilton
- Hope
- Kingston
- Owen's Sound
- Ottawa
- Pictou
- Sarnia
- Sault Ste. Marie
- Stanley
- Toronto
- Windsor

Dans la Province de Québec :

- Gaspé
- Montréal
- Nes Magdeleine
- N. w. Ch. Lise
- Québec
- St. Jean

Dans la Province du Nouveau-Brunswick :

- Chatham
- Dorchester
- Richibucto
- Sackville
- St. André
- St. Jean

Dans la Province de la Nouvelle-Ecosse :

- Amherst
- Annapolis
- Arichat
- Barrington
- Digby
- Guyssorough
- Halifax
- Liverpool
- Lou. onferry
- Lunenburg
- Pictou
- Port Lawkesbury
- Shelburne
- Sydney
- Weymouth
- Windsor
- Yarmouth
- Port Medway

Dans la Province de la Colombie Anglaise :

- Victoria

Dans la Province de l'île du Prince-Edouard
Charlottetown.

Il a en outre plu à Son Excellence, en vertu de la même loi, d'ordonner que les Collecteurs de Douanes aux différents ports mentionnés plus haut, seront et sont par le présent nommés Régistrateurs de vaisseaux en vertu du dit Acte, excepté au port d'Halifax, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, où le Régistrateur actuel de vaisseaux continuera à remplir ses fonctions.

Il a aussi plu à Son Excellence, en vertu de la dite loi, d'ordonner que les différentes personnes nommées en vertu des dispositions des dits Actes, ou du chapitre des Statuts Révisés du Canada, pour surveiller l'inspection et le mesurément des vaisseaux, seront et sont par le présent respectivement nommées pour surveiller l'inspection et le mesurage des vaisseaux en vertu des dispositions du dit Acte 36 Vic. chap. 123.

W. A. HINSWORTH,

G. C. P.

A LOUER

Une jolie MAISON d'ÉTÉ (Cottage) avec Jardin et Dépendances, sur le front de la propriété de M. Joseph Lamarche à Ste. Anne du Bout de Pile. La Rivière, le Quai des Steamboats et le Dépôt du Chemin de Fer sont à proximité.

A VENDRE

Une TRENTAINE de LOTS magnifiques sur la même propriété.
Le site est le meilleur du nouveau village qui s'y forme.
S'adresser au Bureau du *Nouveau-Monde*, ou sur les lieux à

JOSEPH LAMARCHE, bt

30 mars 1874

90 LOTS A BATIR

A

VENDRE

SUR LES RUES

Maple, Mentana et Rachel

S'adresser entre 2 heures et 6 heures P. M., à M.

C. BEAUSOLEIL,

No. 34, Rue St. Gabriel,

Bureau du *Négociant Canadien*, bs

10 mars



AVIS PUBLIC

Les COMMISSAIRES nommés par le gouvernement pour s'enquérir de l'ÉTAT et du fonctionnement des affaires du

Bureau de Poste de Montréal

sont maintenant prêts à recevoir

PAR ECRI

Toutes les particularités des plaintes sur lesquelles on croit d'utile qu'il se fasse une enquête.
Toutes communications seront adressées au sous-signé, Poste restante—Montréal.

PETER L. MACDONELL,
Secrétaire C. E. B. P. M.

Bureau de Commission, }
Montréal 18 mars 1874. jno.

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Chaboillez.

C. A. DEPOCAS

Épicerie, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

Thibaudeau, Généreux & Cie.,

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THIBAudeau, GENEreux & Cie. à Montréal.

THIBAudeau, FRERES & Cie., à Québec

THIBAudeau, BROTHERS & Co., à Manchester, (Angleterre)

Montréal, 15 janvier 1874.

TOITURE

Le soussigné attire l'attention des Directeurs et propriétaires de Chars, Entrepôts et Moulins, des Architectes, Constructeurs et autres, sur le matériel à TOITURE

ASBESTOS

Comme sont véritable équivalent au meilleur métal qui ait jamais été fabriqué et qui se vend à un prix réduit. Demandez des circulaires portant les témoignages reçus durant les quinze dernières années.

Toitures de gravier de tous les degrés faite au prix le plus bas. Toits de toutes les descriptions réparés.

Toutes les commandes sont promptement exécutées.

JOSEPH JAMES.

B. P. Boite 909J,
26 mars.

Bureau, 639, Rue Craig.

Manufactures Belges

Les Soussignés ayant été appointés agents pour plusieurs Manufactures Belges, et ayant reçu des échantillons par le dernier steamer, sollicitent des commandes pour les articles suivants :

Couteillerie, Savons de fantaisie, Rosaces, Cartes à Jouer, Papiers marbrés, Papier à Cigarette, Papiers Gaufrés, Eau de Cologne, &c., &c.

MORIN & Cie.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

26 mars 1874.

ELIXIR D'ANVERS

Les Soussignés reçoivent à l'ouverture de la navigation quelques caisses de cette délicieuse Liqueur distillée exclusivement de végétaux sanitaires et hygiéniques qui occupe la première place parmi les boissons perfectionnées.

MORIN & Cie.,

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

23 mars 1874

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

J. Bre. POIRIER, de la cité et du district de Montréal, entrepreneur et commerçant,

FAILLI.

Je soussigné, GEORGE HYACINTHE DUMESNIL, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclammations à mon bureau, No. 534, Rue CRAIG, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de s'y réunir, le 29 AVRIL prochain, à DEUX heures P. M. pour l'examen du failli et l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

Le failli est par le présent notifié d'assister à la dite assemblée.

G. H. DUMESNIL,

Syndic Officiel.

Montréal, 19 mars 1874.

22 28

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

J. W. WRIGHT, de la Cité de Montréal,

FAILLI

Je soussigné, L. JOS. LAJOIE, Syndic Officiel, de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclammations sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-SEPTIEME jour d'Avril 1874 à ONZE heures A. M., pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic.

Montréal, 20 mars 1874

21-29



DIAMOND RHEUMATIC CURE
LA MERVEILLE du SIECLE

TOUS CEUX QUI L'EMPLOIENT SONT GUERIS
COMME PAR MAGIE ET TOUS LE VANTENT.

Cette assertion peut être considérée comme un fait certain, basé sur l'évidence de nombreux certificats, qui ont été remis à MM. Devins et Bolton, par des milliers de personnes qui avaient souffert, et particulièrement, par plusieurs certificats, venant de la part de plusieurs de nos plus honorable familles.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recouraient dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le connurent, et grâce à leur approbation et à sa propriété reconnue de remède contre le Rhumatisme, on le réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confection. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats-Unis; et de cette manière, recommandé par son seul mérite, sans être aidé par les "Artifices du Commerce," sans aucun effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu la préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux. Nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissons immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusqu'ici inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous lui épargnons infiniment plus que les frais du médecin; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'affligé, et par conséquent des millions de cœurs nous rendent grâce.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacien ne l'ait pas parmi ses remèdes, dites-lui de se le procurer.

DEVINS & BOLTON,

Porte voisine du Palais-de-Justice, Rue Notre-Dame, Agents-Général pour la Province de Québec.

Prix \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 2 AVRIL 1874.

AVIS.

Les bureaux du *Négociant-Canadien* sont au No. 30 Rue St. Gabriel, où toutes les affaires seront transigées à l'avenir.

L'agent général du *Négociant Canadien* est M. V. Tremblay, qui est seul autorisé à solliciter les annonces, recevoir les argents et donner des reçus. M. Tremblay va faire visite prochaine à nos patrons, et nous espérons qu'il sera reçu partout avec bienveillance.

Avis au commerce français.

Nous prevenons les commerçants français qu'ils aient à s'adresser pour tout ce qui concerne la publicité, à nos bureaux, à Paris, 29 Rue du Faubourg Montmartre, car aucune annonce française ne saurait être acceptée par nous en dehors de notre agence.

BEAUSOLEIL, MORIN & CIE.

Editeurs-propriétaires du
Négociant Canadien.

A NOS ABONNÉS.

Ceux des abonnés qui ne conservent pas la file du *Négociant Canadien* nous obligeraient en nous faisant parvenir immédiatement les Nos 6, 9, 13, 31, 40 et 41 de la seconde année.

Les Comptes Publics.

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que les comptes publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1873 ont été soumis à la chambre. On y voit que la dette consolidée est de \$105,292,556 et la dette flottante de \$22,519,188 formant un total de \$129,778,098, soit une augmentation de \$8,378,000 en une seule année. Les revenus pour cette période ont été de \$33,305,305 et les dépenses de \$35,287,250 soit un déficit de un million et trois quarts.

Bilan des Banques.

Le numéro de la *Gazette Officielle* publié samedi nous fait connaître le bilan des banques d'Ontario et Québec au 28 février dernier. Nous le reproduisons en même temps que celui du mois précédent:

CAPITAL.		
	31 Jan. 1874.	28 fév. 1874
Capital autorisé...	\$61,56,666	\$62,066,666
do souscrit...	58,041,516	58,678,216
do payé.....	53,516,124	53,834,607

PASSIF.		
Circulation.....	\$25,356,359	\$25,668,950
Dépôts du gouvernement à demande.....	3,943,666	4,335,986
do après avis..	5,436,529	5,742,920
do do publics à demande.....	28,990,923	29,621,792
do après avis..	23,720,135	24,526,408
Du aux autres banques en Canada..	1,874,943	2,179,274
do à l'étranger..	1,682,209	826,578
do en Angleterre	5,314,033	6,663,673
Autres obligations.	120,206	155,528
Total.....	\$95,439,305	\$99,721,121

ACTIF.		
Espèces.....	\$ 6,377,850	\$ 6,557,565
Billets du gouvern.	8,376,429	8,719,805
Billets des autres banques.....	4,080,955	4,267,339
Balances dues par autres banques en Canada.....	2,504,081	2,409,384
do do à l'étranger.....	6,335,347	7,502,006
do en Angleterre	3,345,746	2,276,081
Bons du gouvernement.....	924,428	1,174,428
Prêts aux gouvernements.....	67,364	107,329
Prêts sur parts de banques.....	3,652,927	4,181,440
Prêts sur bons....	2,406,097	2,565,684
do aux corporations.....	2,627,408	3,097,946
Billets escomptés..	108,257,321	113,513,905
do dus non-garantis.....	1,107,547	1,318,000
Garantis.....	1,286,936	1,228,464
Immeubles.....	511,857	491,818
Bâtisses des banques.....	2,206,501	2,264,901
Autres créances...	1,470,261	1,492,753
Total.....	\$157,633,721	\$163,170,836

Le Discours du Trône.

Nous publions dans une autre colonne le Discours prononcé à l'ouverture du Parlement fédéral par Son Excellence le gouverneur général. C'est le programme que le ministère actuel entend faire passer durant la présente session. Le *Négociant Canadien* n'a rien à voir dans les questions purement politiques, telles que les lois promises sur les élections, sur une cour générale d'appel, sur le vote au scrutin, etc. Mais les questions économiques, telles que celles des travaux publics, de la Réciprocité et de l'augmentation des taxes sont de son domaine.

Le gouverneur-général annonce sans restriction que les travaux d'amélioration et d'agrandissement des canaux et des ports seront poursuivis avec vigueur. C'est une nouvelle qui sera bien accueillie après les craintes qu'une certaine circulaire du Département des Travaux Publics avait fait naître. On avait pensé un instant que le gouvernement aurait eu l'idée de s'arrêter en chemin et de laisser de côté la partie la plus importante, celle de l'élargissement des canaux du St. Laurent.

Un autre projet considérable est celui

de relier la Baie de Fundy au golfe St. Laurent en creusant le canal de la Baie Verte. Les opinions sont très partagées sur l'avantage et sur l'urgence de ce canal. Mais la question s'agite depuis longtemps et paraît avoir fait son chemin.

Nous croyons que le public apprendra avec le plus vif plaisir qu'il y a une perspective sérieuse de renouvellement du traité de Réciprocité. L'occasion qui a été choisie est celle de la nomination de la commission chargée d'évaluer la différence de valeur entre les pêcheries canadiennes cédées aux Etats-Unis et les droits de pêche cédés par les Etats-Unis au Canada par le traité de Washington. Comme on s'attendait que cette question entraînerait de longs débats, sans peut-être amener une solution satisfaisante, il a été résolu d'examiner s'il ne serait pas possible d'obtenir un résultat plus avantageux pour tout le monde. Le ministre anglais à Washington fut autorisé par son gouvernement à entrer en négociations pour le renouvellement du traité de réciprocité de 1854 avec tels changements que la position respective des deux peuples pourrait nécessiter. Il adjoignit au ministre un commissaire impérial canadien, et à la suggestion du Cabinet, le choix tomba sur l'Hon. George Brown, un des hommes politiques les plus expérimentés du Canada.

Le Discours du Trône annonce que le succès obtenu est satisfaisant. Nous avons traité trop souvent la question de la réciprocité commerciale dans les colonnes du *Négociant Canadien*, nous en avons fait valoir si souvent les avantages certains, qu'il nous sera bien permis de nous réjouir et de féliciter l'agriculture sur la perspective qui s'ouvre devant elle.

Une nouvelle qui ne surprendra pas les lecteurs du *Négociant Canadien* est celle d'un déficit dans l'exercice de 1872-73. Au mois de juillet dernier nous avons annoncé que le déficit existait, nous en avons indiqué le chiffre, et nous avons maintenu notre assertion, en dépit des dénégations de plusieurs journaux et spécialement du *Mail* de Toronto. Aujourd'hui Son Excellence constate officiellement le fait, et comme de raison, laisse au Parlement le soin de trouver les moyens de combler le déficit.

C'est une position que nous avons annoncée dès longtemps, et qui nécessite une révision du tarif. Nous ignorons complètement les changements que proposera le ministre des finances, et il pourrait se faire qu'ils ne seraient pas considérables. Dans tous les cas, nous pouvons compter sur le rétablissement des droits sur le thé et sur le café, et sur l'addition de l'ancienne taxe de 5 p 100 sur le produit des droits

de douanes. Ces deux mesures donneraient environ \$3,000,000, et comme l'importation promet de dépasser beaucoup celle de l'année courante, on pourra attendre l'expérience et une prochaine session, alors qu'un projet bien mûri pourra être présenté.

Ce ne sont là que des conjectures, bien entendu, mais elles ne manquent pas d'une certaine probabilité.

Remaniement du tarif.

La semaine dernière, une très nombreuse assemblée des industriels de Montréal avait lieu au *Mechanics Hall*. La grande salle était remplie et ne pouvait contenir un auditeur de plus.

M. Benjamin Lyman fut élu président et M. W. D. MacLaren, secrétaire. Il s'agissait d'un double objet: 1o de donner plus de vigueur à l'association industrielle déjà existante, et 2o d'exprimer une opinion sur le remaniement du tarif.

M. William Rodden, président de l'association industrielle, proposa, secondé par M. A. W. Ogilvie, et il fut résolu:

Que le conseil de l'association industrielle de Montréal devrait coopérer avec l'association d'Ontario dans le but de presser le gouvernement et le Parlement d'adopter une politique de nature à promouvoir la propriété industrielle et d'ajuster les relations commerciales du pays; et que nous recommandons la formation d'une association industrielle provinciale et centrale du Canada, composée de l'association de Montréal actuellement existante et d'autres semblables qui pourraient être formées dans la province ou le voisinage, et que des mesures soient prises immédiatement pour la mettre à effet.

M. Rodden accompagna cette résolution d'un discours dans lequel il fit l'histoire de la *tarif reform association* qui avait amené le tarif protecteur de 1859, qui produisit de si heureux effets, et il montra l'importance de la faire revivre dans les circonstances actuelles.

M. G. Boivin, secondé par M. L. O. David, proposa la seconde résolution comme suit:

Que dans l'opinion de cette assemblée le tarif de douanes devrait être remanié de manière à permettre le développement de toutes les industries qui peuvent être établies avec avantage dans le pays, et à favoriser l'accroissement de sa population et de sa richesse.

Après avoir dit quelques mots en faveur d'une plus large mesure de protection incidente, M. Boivin demanda à M. Jetté, M. P., de faire connaître son opinion à ce sujet.

Le député de Montréal-Est dit que lors des élections de 1872, il s'était déclaré

favorable à une politique de protection, et il en était venu à cette détermination en voyant les résultats que son contraire avait produits.

Ainsi pendant que du Canada doté d'une politique de libre-échange, la population émigrerait par milliers, les Etats-Unis protectionnistes recevaient des millions de nouveaux habitants, parmi lesquels 500,000 de la Province de Québec.

Le Canada en général, et cette province en particulier, est un pays essentiellement industriel, et ses habitants ont besoin des manufactures pour s'occuper pendant nos sept longs mois d'hiver.

MM. L. O. David et M. P. Ryan, député de Montréal-Centre, se déclarèrent aussi favorables à la protection, et la résolution fut adoptée à l'unanimité.

M. Thos. White, proposa, secondé par M. E. K. Greene, et il fut résolu:

Que dans l'opinion de cette assemblée, le tarif actuel n'est pas de nature à suffire aux besoins du pays, et qu'un remaniement sage et équitable des droits de douane, qui assurera davantage la protection de l'industrie nationale, ne peut être dommageable à d'autres intérêts, mais qu'au contraire elle avancerait et augmenterait la prospérité agricole, commerciale et industrielle du pays.

M. White commença par établir la nécessité d'un remaniement à raison du déficit qui se trouve dans le revenu de l'année courante; il fit voir que l'opinion publique est prête pour un changement, et que l'intérêt de l'agriculture et du commerce est intimement lié au progrès de l'industrie, en tant que celle-ci met à la porte de chacun un marché avantageux et double ou triple la valeur de la propriété dans le voisinage.

M. E. K. Green cita des extraits de journaux américains pour démontrer combien l'établissement d'une manufacture était avantageux.

MM. McGavran, M. P.P., et McCullough, de Brockville, appuyèrent aussi la résolution qui fut adoptée.

M. W. Clendenning, secondé par M. Henry Lyman, proposa et il fut résolu:

Que dans l'opinion de cette assemblée, le principe qui devrait prévaloir dans tout arrangement équitable des droits de douanes est le montant relatif de travail et d'argent qui ont été dépensés sur les divers articles préparés pour la consommation.

M. Clendenning fit un discours humoristique qui fut accueilli par beaucoup d'applaudissements.

Le président invita les personnes présentes à s'inscrire, annonçant que la souscription annuelle n'était que de \$5.00, et l'assemblée se dispersa vers les six heures.

Une assemblée publique aura lieu le lundi ou mardi après Pâques pour ratifier ces résolutions.

MARCHE MONETAIRE.

31 mars 1874. 4 heures P. M.

Les parts de banque se sont vendues aux prix suivants :

Table of stock prices with columns for 'STOCKS', 'Vendeurs', and 'Acheteurs'. Lists various banks and companies like Banque de Montréal, Banque de Toronto, etc.

Change.

Table of exchange rates for London, New-York, and Or de New-York.

Marché monétaire de Montréal.

New-York, 1 avril 1874 10.00 a. m. Or, 113 1/2; change, 9 1/2 Greenbacks achetés pour de l'or à 113 1/2 et 00 d'escompte et vendus à 00. Argent acheté pour de billets de banque 9 et vendu 10. 5-20 vendus de 115 à 120

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

- List of metal and iron prices: Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène. Acier fondu, à ressort, à lisse, Ancres, Antimoine, Balances de comptoir, Bains en fonte, etc.

- do forgées... do manquent
• Cartes à laine No. 6 à 8 par douz paires 3 50 .. 4 50
do à chevaux do 2 00 .. 2 25
• Chaudières à Potasse... par 100 lbs 3 25 .. 3 50
do Sucre, chaque 2 00 à 4 50
do en cuivre, par lb 0 40 .. 0 45
• Chaudrons manufacture indigène do 0 01 .. 0 44
• Chevilles taraudées pour voitures . 50 0/0 esc. Ist. 13c 9c 8c
Chânes à mailles courtes (gretlins) 3/16, 1/4, 5/16
do à l'écou par douz. 4 1/2 pieds long 2 30 .. 4 00
do à tra ts do de patres 5 00 .. 9 00
do à aneres 3/8, 7/16, 1/2, 5/8, 3/4, 7/8, 1, 1 1/8 6c
do à b. tes à cornes..... 2 60 .. 3 60
• Clous coupés par 100 lbs
do 3 à 7 pouces..... 0 00 .. 4 25
do 2 1/2 .. 0 00 .. 3 50
do 1 1/2 .. 0 00 .. 5 00
do 1 .. 0 00 .. 5 75
do pour barils à farine 7/8, 1, 1 1/8 \$8.75, 7.25, 6.75, 6.25 6.00
do à finir 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, à 5 pees à boîtes à tabac (par baril de 100 lbs) \$8.25, 7.25, 6.75, 6.25, 6.00, 5.75
do coupés riviains (en caisse de 50 lbs) 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2 et au-dessus \$11.00, 10.50, 10.00, 9.50, 9.00, 8.50, 8.00, 7.50, 7.00
do 1, 1 1/4, 1 1/2, 1 3/4, 2, 2 1/4, 2 1/2, 2 3/4, 3, et au-dessus par 100 lbs 32c, 27c, 22c, 21c 20 cts par lb
do à cheval 5, 6, 7, 8, 9 à 12 33c, 26c, 25c, 21c, 21c
do do pointes fines 6, 7, 8, 9, 10, do à tête, par lb 0 10 .. 0 14
do do étamés..... 0 18 .. 0 20
• Coffres forts (Kershaw) selon grandeur et fini
• Couchettes en fer simples et doubles 2 1/2 pieds No 1 à 11..... 4 00 .. 11 00
• Couplets voir la liste
• Courroies (Belling) en cuir 1 à 30 p. par pied 0 07 1/2 .. 3 50
do caoutchouc voir liste
• Couteaux à foie et paille, par douz. 0 00 .. 12 50
• Crin frisé par douz. 0 30 .. 0 50
• Ecrous carrés selon grandeur par lb 0 07 .. 0 17
do Hex do 0 10 .. 0 27
Emery do do 0 08 .. 0 10
Enclumes Wright patoutées. do 0 00 .. 0 12
do Wilkinson's garanties do 0 00 .. 0 10
• Espingles voir liste
• Essieux voir liste
Etrilles étamées par douz 1 20 .. 3 00
do en cuivre..... do 1 80 .. 4 50
do noires..... do 0 90 .. 2 50
Etain en barres..... par lb 0 35 .. 0 37 1/2
do en saumon..... do 0 31 .. 0 36
Etau de forgeron..... do 0 11 .. 0 15
• Eviers patentés, selon grandeur, chaque..... 1 25 .. 5 00
Fer en barre Cossais..... par 100 lb 3 25 .. 3 3 1/2
do do do allié do 3 50 .. 3 70
do do Staffordshire do 3 25 .. 3 3 1/2
do do do allié do 3 58 .. 3 70
do do Suède..... par lb 0 06 .. 0 07
do angle do 0 05 1/2 .. 0 6 1/2
do clous à cheval Norvège do 0 00 .. 0 07
do carvelles..... par 100 lb 4 00 .. 4 50
do plaques communes à bouillottes 0 04 .. 0 05
do Lowmoor..... 0 09 .. 0 10
Fer en feuille..... par lb. 0 04 1/2 .. 0 05
Fer en feuille à clous—
• Fers à chevaux..... do 0 06 .. 0 07
Feuillard à clous..... 0 00 .. 0 00
do cercles..... 4 00 .. 4 25
• Fers à flaqueur..... par lb 0 04 .. 0 04 1/2
Fil de fer poli..... par 63 lbs 3 50 .. 6 00
do galvanisé..... 0 00 .. 0 09
do cuivre jaune..... 0 35 .. 0 45
do do rouge..... 0 46 .. 0 55
• Fourches par douzaine lire qualité :
do à foie, fourchettes ordinaires 0 00 .. 5 25
do do 3 do 0 00 .. 7 25
do patille do 0 00 .. 9 00
do lumier do 0 00 .. 11 00
do becher do 0 00 .. 13 25
Fer blanc par caisse :
• do Charcoal 1X..... 1 50 à 11 00
do 1X..... 12 50 à 13 00
do 1XX..... 14 50 à 14 00
do 1XC..... 9 50 à 10 04
do 1X..... 11 50 à 12 00
do 1C 12 x 12..... 10 50 à 11 00
do 1X 12 x 12..... 12 50 à 13 00
do Coke 1C..... 9 00 à 10 00
do 1X..... 11 00 à 12 04
• Gretlots voir liste
• Haches communes par douz 0 00 à 9 00
do ordinaires..... do 0 00 à 11 00
do améthorées..... do 0 00 à 12 00
do double acier..... do 0 00 à 13 00
do à équarrir 6 7 lbs do 0 00 à 30 00
do do 7 1/2 A 9 lbs do 0 00 à 33 00
do do au-dessus de 9 lbs do 0 00 à 38 00
do charpentiers..... do 0 00 à 18 50
do do de navire do 0 00 à 25 00
do menuisier avec manche, 4, 5, 6, 7 \$2, \$2, \$2
• Tranchettes à lattes et bardeaux, \$8 lère, \$6.50 2de
• Machines à perfore avec barrière chaque Nos. 1 à 3..... 5 50 à 7 00
• Machines à tordre l'huile..... 6 00 à 10 00
do \$1.25, \$5.00, \$6.50
do à criller, No. 1, No. 2, No. 3
• Machines à mortaiser, No. 1..... 0 00 à 16 00
do do do 2..... 9 00 à 18 00



HOTEL DU GOUVERNEMENT.

Vendredi, le 6e jour de mars 1874.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Attendu que des doutes se sont élevés si des droits et lesquels sont payables sur l'article connu sous le nom de "feutre à chaussures" ou "feut. o patenté" et qu'il est exécuté par ces doutes disparaissent. Son Excellence, sur la recommandation du Bureau du Trésor, et sous les clauses de la 4ème Section de l'Acte 31 Victoria, Chap. 6, a bien voulu ordonner et déclarer, et il est par les présentes ordonné et déclaré que les articles connus comme feutre à chaussures ou feutre patenté, pourront être importés en Canada sans payer de droits, sous l'article mentionné dans la liste libre (Cédule C) du tarif de douanes maintenant en force comme feutre pour chapeaux et chaussures.

W. A. HIMSWORTH, C. C. P.

25 27



AVIS

DEPARTEMENT DES DOUANES

OTTAWA, 5 Mars 1874.

Avis est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général par un ordre en Conseil portant la date du courant, et en vertu de l'autorité qui lui est confiée par la quatrième section de l'Acte des Douanes, 31 Victoria Chap. 6 d'approuver l'interprétation relative au "feutre à chaussures" envoie : "Filets et seines de pêche, hameçons, lignes et fil à rets" doivent, après la promulgation du présent ordre, signifier des "Filets, seines, hameçons, lignes et fil à rets pour la pêche," et rien de plus, et que les percepteurs des douanes, dans tous les ports où ces articles pourront être importés, sont, par le présent ordre, autorisés, avant de délivrer ou laisser passer ces articles, à exiger de l'importateur une déclaration sous serment attestant que ces filets, seines, hameçons, lignes et fil à rets, sont importés pour la pêche seulement.

"Feutre pour chapeaux et chaussures." L'exemption sous ce titre dans le tarif sera considérée comme s'étendant et s'étendra ci-après à un article appelé "feutre patenté" importé pour la manufacture des boîtes et chaussures.

Par ordre.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

25-27



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Vendredi, le 6e jour de mars 1874.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Attendu que des doutes se sont élevés sur l'espèce des articles désignés par les termes "Filets et seines de pêche, hameçons, lignes et fil à rets," dans l'Acte ou C de l'Acte 31 Victoria, chap. 44, et qu'il importe de bien préciser la signification de ces mots ;

Sur la recommandation de l'honorable ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 4me section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, il a plu à Son Excellence d'ordonner et déclarer, et il est, par le présent, ordonné et déclaré que les mots ci-dessus mentionnés, "Filets et seines de pêche, hameçons, lignes et fil à rets," doivent, après la promulgation du présent ordre, signifier des "Filets, seines, hameçons, lignes et fil à rets pour la pêche," et rien de plus, et que les percepteurs des douanes, dans tous les ports où ces articles pourront être importés, sont, par le présent ordre, autorisés, avant de délivrer ou laisser passer ces articles, à exiger de l'importateur une déclaration sous serment attestant que ces filets, seines, hameçons, lignes et fil à rets, sont importés pour la pêche seulement.

W. A. HIMSWORTH, Greffier du Conseil Privé.

26 mars.

25 27

PRIX COURANTS

DU

MARCHE DE MONTREAL

Acides :-		
Acétique..... par lb	5 1/2	6
Malique..... " "	35	40
Sulphurique..... " "	4	5
Alcalis :-		
Crasse première..... par 100 lbs	6 15	6 10
Do seconde..... do	nominal	
Purasse première..... do		7 30
Do seconde..... do		nominal
Allumettes :-		
Allumettes Eddy..... par cs b grosses	00	5 60
" " Becket..... do	4 50	4 75
" " Québec..... do	1 25	4 50
Anis :-		
Anis du Canada..... par lb	9	10
" " Etranger..... do	10	11
Articles en bois :-		
do Cuvettes assorties 3.....	2 35	
do do 4.....	3 50	
do do 8.....	4 60	
Epingles par boîte 5 Grosses 1 20		1 25
Laveuses en bois..... par douz.	manquent	
do zinc..... do	2 25	
Scaues ordin. 2 cercs do	2 25	
do 3 do do	2 50	
Tinettes à beurre en pin p. 100	28 00	
do do en frêne do	32 00	
Salais :-		
Salais en laiton, No. 0**..... par douz.	3 25	
do No. 0.....	2 75	
do No. 0.....	2 82	
do No. 1.....	2 35	
do No. 1.....	2 25	
do No. 2.....	1 85	
do No. 3.....	1 65	
do No. 1.....	2 30	
do No. 1.....	1 75	
do No. 2.....	Manquent.	
do No. 3.....	1 45	
do No. 0.....	3 00	
do No. 1.....	2 35	
do No. 2.....	2 10	
do No. 3.....	1 90	
do No. 3.....	1 80	
Biscuits :-		
Biscuits à la Reine..... par lb.	12 1/2	0 14 1/2
do au Vin..... do	9	0 10
do Pic-Nic..... do	8 1/2	0 10
do Mélanges communs..... do	7	0 8
do riches..... do	0 12 1/2	0 14 1/2
Bleu :-		
Power en boutons..... par lb	0 6 1/2	0 7 1/2
do billes assorties..... do	0 12 1/2	0 15
do Stora Laundry..... do	0	0 15
Bois de chauffage :-		
Bois de chauffage..... par corde	8 50	9 00
do do..... do	7 50	8 00
do do..... do	8 00	8 50
do do..... do	7 00	7 50
do do..... do	7 00	7 50
do do..... do	6 00	6 00
do do..... do	5 50	6 00
Bois de service :-		
Bois de service..... par 1000 pieds	30 00	35 00
do seconde et troisième..... do	14 00	19 00
do do..... do	12 00	
Mudriers de 3 pouces par 100		100 00
do première qualité..... do	50 00	55 00
do deuxième do..... do		30 00
do do..... do		11 00
do do..... do	30 00	32 00
do do..... do	10 50	11 00
do do..... do	14 00	17 00
do do..... do	80 00	82 00
do do..... do	75 00	80 00
do do..... do	20 00	25 00
do do..... do	17 50	20 00
do do..... do	17 50	20 00
do do..... do	17 50	20 00
do do..... do	35 00	40 00
do do..... do	25 00	30 00
do do..... do	35 00	40 00
do do..... do	3 50	4 00
do do..... do	2 00	2 30
do do..... do	1 75	2 00
Bouchons :-		
Bouchons à bière..... par grosse.	0 15	0 35
do do..... do	0 40	1 00
do do..... do	0 35	0 60
do do..... do	0 10	0 20
do do..... do	0 50	1 20
Bouteilles :-		
Bouteilles Françaises à vin, p. grosse.	7 00	7 50
do do..... do	7 00	7 25
do do..... do	6 75	7 00
do do..... do	manquent	
Briques :-		
Briques ordinaires par 1,000.....	5 50	6 50
do do..... do	8 00	9 00
do do..... do	9 50	10 50
do do..... do	12 00	
do do..... do	35 00	38 00
do do..... do	0 35	0 40

Café Vert :-		
Du Cap..... par lb.	\$ c.	\$ c.
do do..... do	nominal	
do do..... do	do	
do do..... do	do	
do do..... do	0 27	0 29
do do..... do	manque	
do do..... do	do	
do do..... do	0 33	0 37
do do..... do	nominal	
do do..... do	manque	
Cartes à jouer :-		
Cartes communes par douz.....	0 60	0 80
do do..... do	2 00	4 00
Chaux :-		
Chaux de la Havane..... par lb.	0 30	0 35
do do..... do	0 70	0 75
Cordage :-		
Cordage à l'écou Manille..... par lb.	0 13 1/2	
do do..... do	0 13 1/2	
do do..... do	0 15	
do do..... do	0 95	1 25
do do..... do	1 50	1 55
do do..... do	1 80	
do do..... do	2 50	
Chandelle :-		
Chandelle pharmaceutique de Belmont..... par lb.	0 22 1/2	0 23
do do..... do	0 22 1/2	0 27 1/2
do do..... do	0 25	0 30
do do..... do	0 22	0 24
do do..... do	0 10	0 11
Charbon :-		
Charbon américain en bloc..... par 2000 lbs	manque	
do do pour grille..... do	8 75	9 00
do do..... do	8 75	9 00
do do..... do	9 00	9 25
do do..... do	9 00	10 00
do do..... do	6 00	6 25
do do..... do	6 50	7 00
do do..... do	manque.	
do do..... do	9 00	9 50
do do..... do	manque.	
do do..... do	10 00	12 00
do do..... do	5 00	6 00
Chocolat :-		
Chocolat..... par lb.	27	30
do do..... do	25	1 00
do do..... do	45	50
Cacao :-		
Cacao..... par lb	40	
do do..... do	20	37 1/2
Caïcotee :-		
Caïcotee..... par lb.	10 1/2	12
do do..... do	10 1/2	12
Cigares :-		
Cigares allemands..... par 1000.	13 00	24 00
do do..... do	24 00	60 00
do do..... do	24 55	25 00
do do..... do	do	
Cirage :-		
Cirage No. 1..... par grosse	2 75	3 00
do do..... do	3 25	3 50
do do..... do	4 50	4 75
do do..... do	1 60	1 75
do do..... do	2 80	3 00
Colle forte :-		
Colle forte canadienne..... par lb.	20	30
do do..... do	manque	
do do..... do	40	50
do do..... do	manque.	
Comestibles :-		
Comestibles de choix..... par lb.	31	32
do do..... do	27	25
do do..... do	24	25
do do..... do	21	22
do do..... do	22	24
do do..... do	12	14
do do..... do	9	10
do do..... do	manquent.	
do do..... do	manquent.	
do do..... do	15	16
do do..... do	25	20
do do..... do	18 50	18 75
do do..... do	17 50	17 75
do do..... do	manque	
do do..... do	do	
do do..... do	11 50	12 00
do do..... do	13	14
do do..... do	13	15
do do..... do	9 1/2	10
do do..... do	10	10 1/2
do do..... do	10 1/2	11
Coton à chandelle :-		
Coton à chandelle méricain..... par lb.	25	60
Couleurs :-		
Couleurs blanc de plomb Genuine..... par 25 lbs	2 50	
do do No 1..... do	2 40	
do do No 2..... do	2 25	
do do No 3..... do	2 00	
do do..... do	20	
do do..... do	0 75	
do do..... do	1 00	
do do..... do	2 00	3 00
do do..... do	2 50	3 00
do do..... do	0 40	0 50
do do..... do	0 40	0 50
Cuirs :-		
Cuirs à Semelle, No. 1 B A..... par lb.	25	26
do do No 2 do..... do	21	23
do do (Slaughter)..... do	28	30

do do..... do	28	30
do do..... do	29	32
do do..... do	28	32
do do..... do	27 1/2	29
do do..... do	18	17
do do..... do	18	17
do do..... do	19	20
do do..... do	17	18
do do..... do	65	75
do do..... do	75	80
do do..... do	30	40
do do..... do	70	80
do do..... do	10	11
Empois :-		
Empois Berger assorti..... par lb.	12 1/2	18
do do..... do	12 1/2	18
do do..... do	12 1/2	18
do do..... do	7 1/2	8 1/2
do do..... do	7 1/2	8 1/2
do do..... do	10	11
Epices :-		
Epices Cannelle..... par lb.	22	25
do do..... do	47	50
do do..... do	15	16
do do..... do	22	23
do do..... do	1 60	1 70
do do..... do	90	1 00
do do..... do	17 1/2	20
do do..... do	40	4 50
do do..... do	2 60	2 75
do do..... do	17	20
do do..... do	17	20
do do..... do	17	20
do do..... do	1 80	1 90
do do..... do	7	8
do do..... do	18	20
do do..... do	38	40
do do..... do	81	80
do do..... do	1 50	3 20
Cooks Français :-		
Cooks Français - Poivre à Boulanger :		
do No. 1 par douz.....	2 40	
do No. 2.....	0 85	
do No. 3.....	0 45	
avec escompte selon quantité.		
Farines :-		
Farines - Par baril de 196 lbs.		
Supérieure extra.....	6 70	6 45
Extra supérieure.....	6 10	6 15
Spring extra.....	5 60	5 70
Superfine.....	5 25	5 40
Fort pour boulanger.....	6 75	5 80
Fine.....	4 75	4 80
Middling.....	4 30	4 40
Pollard.....	3 50	3 75
Farine en sacs H.-C..... par 100 lbs.	2 70	2 80
do Meunerie de la ville do	2 95	3 00
do do d'Avoine..... do	2 00	2 10
do do do par baril 200 lbs.	5 40	5 90
do do de seigle..... do	Manque.	
do do de Maïs..... do	do	
Fournitures de Bord :-		
Fournitures de Bord - Goudron (Coal tar)..... par baril.	8 50	4 00
do do..... do	5 00	5 50
do do..... do	5 50	6 00
do do..... do	5 50	6 00
do do..... do	4 50	4 75
do do..... do	8 00	9 00
do do..... do	9 0	10 00
do do..... do	0 65	0 60
Fournitures :-		
Fournitures Castor par lb.....	1 50	0 0 1/2
do Ours noir chaque.....	8 00	10 00
do Pecan.....	6 00	7 00
do Renard argenté.....	25 00	50 00
do do croisé.....	2 00	5 00
do do rouge.....	1 50	0 00
do Loup cervier.....	1 75	2 00
do Martre foncée.....	7 00	8 00
do do pâle.....	1 00	2 00
do Vision foncée.....	2 50	3 00
do do pâle.....	1 50	2 00
do Loutre.....	10 00	00 00
do Rat musqué d'automne.....	12 1/2	15
do do d'hiver.....	16	17
do do de printemps.....	6	25
do do jeune.....	5	8
do Chat sauvage.....	25	5 1/2
do Bête puante.....	20	30
Foin et Paille :-		
Foin et Paille - Foin, meilleur qualité, p. 100 bottes.	12 00	14 00
do do ordinaire..... do	11 00	11 50
do Paille..... do	7 50	9 00
Fruits :-		
Fruits - Amandes du Languedoc..... par lb.	manquent	
do do..... do	0 18	0 17
do do..... do	manquent	
do do..... do	0 18	0 24
do do..... do	15 1/2	0 18
do do..... do	0 11 1/2	0 17
do do..... do	5	7
do do..... do	9	10
do do..... do	5	6
do do..... do	8	9
do do..... do	10	11
do do..... do	manquent	
do do..... do	10	11 1/2
do do..... do	17 1/2	11
do do..... do	55	1 25
do do..... do	7	8
do do..... do	2 70	2 75
do do..... do	1 40	1 50
do do..... do	manquent	
do do..... do	3 25	3 35
do do..... do	6	7
do do..... do	5 1/2	7
do do..... do	7 1/2	8
do do..... do	2 55	3 00
do do..... do	3 00	4 00

SPIRITUEUX DOMESTIQUES

800 Tonnes } Whisky 50 O. P.
500 Barils } Whisky de Seigle,
300 do

En lots convenables aux acheteurs

EN VENTE PAR

MORIN & CIE.,

10, Rue St. Nicholas.

H. CHARLEBOIS

Epicier en Gros et en Détail

Négociant en Vins, Spiritueux et Comestibles

No. 96, RUE MCGILL

Vis-à-vis le marché Ste. Anne

MONTREAL

24 juillet

NAZAIRE TURCOTTE

IMPORTATEUR

D'Epiceries et de Denrées Coloniales, Vins, Spiritueux

Etc., Etc., Etc.,

QUAIDEHUNT

RASSEVILLE

QUEBEC

8 mai

31 30

Fabrique de Colle Forte de Montréal

H. LABELLE & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de
Noir Animal, d'Huile de pieds de Bœuf
et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL

HOSPICE LABELLE.

30-30

N. QUINTAL

Négociant en Epiceries, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Etape

05, -Rue St. Joseph, -105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-30

GAUTHIER, MAYRAND & Cie

IMPORTATEURS DIRECTS

279 & 281

Rue des Commissaires

OFFRENT AU COMMERCE

A DES

Prix Exceptionnels de Bon Marché

L'Assortiment le plus complet en

Epiceries générales anglaises et
françaises,

Vins, Liqueurs, Champagne, Mo-
selle de différentes marques
et qualités,

Tabacs, Cigares indigènes, alle-
mands ou de la Havane,

Produits français les plus variés,
en

Sardines,

Moutardes,

Huiles,

Fruits,

Bougies etc.,

Bouchons,

Thés,

Cafés,

Sucres,

Melasses, etc.,

Autres denrées coloniales,

Farine,

Lard,

Saindoux, etc., etc.,

Poissons de toutes sortes,

Morue sèche et verte.

9 oct. 1878.

52

SAUMON, Etc.,

EN

Barils et en Tierces

SAUMON, Nos. 1, 2 et 3

A VENDRE

PAR

C. FRASER & Cie.,

Coin des Rues St. Nicholas et d. s

Commissaires,

MONTREAL.

19 mars 1874.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE

339 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SŒURS, MONTREAL. 52

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement
pleinement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie.

14 janv.

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BESOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Déchets de Tanneries, d'Os, de Cornes, pour les-
quels on paiera le plus haut prix du marché.

H. LABELLE & Cie.,

30-30

10, Rue du Port.

A VENDRE

1,000 tonneaux de FOIN mil
première qualité, ballots
pesant 300 livres et au-
dessus,

5,000 minots d'AVOINE,

2,000 " de POIS.

S'adresser à

ED. CARON,

Rivière du Loup (en haut.)

29 Janv.

JOHN HOPE & CIE.,
Marchands-Commissionnaires

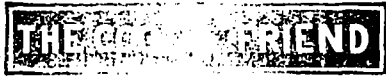
Montréal,

Représentant en Canada :

- MM. MOET & CHANDON, EPERNAY
- " BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.
- " JULES ROBIN & CIE, COGNAC.
- M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA
- MM. COCKBURN SMITHIES & CIE., OPORTO.
- M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.
- MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.
- MM. REINHARD & CIE., COBLENTZ.
- MM. E. & G. HIBBERT, de Londres, exportateurs de la bière en bouteilles de MM. BASS & CIE.
- MM. E. & J. BURKE, DUBLIN, exportateurs de Porter en bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE, &c., &c.,

N.B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER QUI EXISTE.

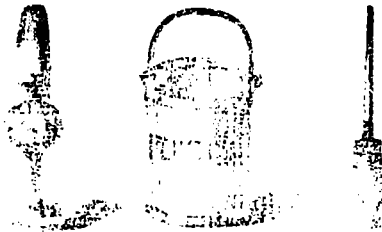


Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ETABLIS EN 1869



J. T. LETOURNEUX

IMPORTATEUR

PEINTURES de TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS,

VITRES A VITRES MASTIC

LAMPES PINCEAUX

CHENIMES ETOUPE

COLTAR Etc., Etc.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR

TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRES, &c.

Soul Agent pour la Puissance du Canada de la

Grasse Patente de Dessors pour Esieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal

Enseigne de la LAMPE, PINCEAU et BARIL de

Peinture.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau : No. 245, Rue St. Jacques, Montréal

PRESIDENT : COL. A. C. DELOTBINIERE HARWOOD, D. A. G.

Vice-Président : Wm. ANGUS, Ecr.

Directeur-Gérant et Secrétaire : EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS :

- Col. A. C. DELOTBINIERE-HARWOOD, Montréal.
- Rév. P. LEBLANC, (Evêché), Montréal.
- A. DESJARDINS, Ecr., M. P., Montréal.
- Wm. ANGUS, Ecr., Montréal.
- Président, Compagnie de Papier du Canada.
- J. B. POUILLIOT, Ecr., N. P., Rivière du Loup.
- L. MOLLEUR, Ecr., M. P. P., St. Jean.
- Président de la Banque de St. Jean.
- G. BABY, Ecr., M. P., Joliette.

- THOS. LOVAN, Ecr., Sherbrooke.
- EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal.
- ARTHUR DARSIBEAU, Ecr., Montréal,
- Editeur de la M. nerve.
- Col. A. A. STEVENSON, Montréal.
- T. H. MAHONY, Ecr., Québec.
- L. B. A. CHARLEBOIS, Ecr., Laprairie.
- CHS FRNS. PAINCHAUD, Ecr., M. D., Varennes.
- L. H. BLAIS, Ecr., Montmagny.

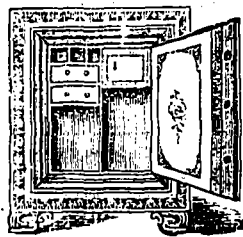
Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés de Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très-avantageux.

Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue hier aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000, les Livres de Fonds seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts.

Montreal, 13 mars 1874.

as



MANUFACTURE
 DE
COFFRES FORT DE LA PUISSANCE
 DE
GODFROY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE

- GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des volours.
- PORTES ET VOULETS en fer à l'épreuve du feu.
- PORTES EN FER pour Barques, Institutions Publiques et Châssis de Cimetières.
- COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Déchèures, etc.
- SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Briques, Coffres-fort et Pisons.
- OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
- COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée

9 Juillet 1872. MONTREAL.

39



Manitoba et Territoire du Nord-Ouest.

LIGNE DE TRANSPORT

POUR LES

PASSAGERS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Sous-séque seront reçues à ce bureau jusqu'au 20 AVRIL prochain, pour l'exploitation de la ligne de transport qui conduit de la Baie du Tonnerre à Fort Garry, durant la prochaine saison de navigation.

La ligne se composera de deux sections, savoir :

La section Orientale, qui s'étend de Prince Arthur Landing jusqu'à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois—et la Section Occidentale, de l'Angle Nord-Ouest au Fort Garry.

Les Soumissions peuvent être pour toute la ligne ou pour l'une ou l'autre des Sections.

Le matériel et les bâtisses qui existent actuellement sur la route, seraient mis à la disposition pour l'usage de la ligne de ou des entrepreneurs à qui le contrat sera accordé.

Les cédés de du matériel et des bâtisses peuvent être vués à ce bureau et aux bureaux suivants, savoir :—Travaux Publics, Toronto; Alex. MacDougall, Ecr., J. C. Collingw od; bureau du revenu intérieur, à Sarnia, et au bureau du chemin de L' des Bois, à Fort Garry.

Tout matériel supplémentaire devra être fourni par l'entrepreneur.

Les moyens de transport devront être sur une échelle suffisante pour l'accommodation sans délai des passagers et du fret sur la ligne.

Les taux de fret et de passage et le bonus pour la saison, devront être spécifiés dans la soumission.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus bas e ni aucune des soumissions.

D'autres informations peuvent être obtenues à ce bureau et aux bureaux ci-dessus mentionnés.

Par ordre,

F. BRAUN,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,

Ottawa, 19 mars 1874.

TABLES DE SALON

1,500 petites Corniches décou-
pées à jour



Sofas-Canapés

PORTE-CHAPEAUX

2,500 Chaises de jonc de toutes sortes et de
tous prix

SIDEBOARDS FINIS A L'HUILE

C. E. PARISEAU

449, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

MAGASIN CANADIEN

DR

FERRONNERIE

A. BELINEAU

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGUINE ET DU
CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul
MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Pointures
de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs,
Vernis, etc.—Aussi : Poêles doubles à un ou deux
fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de
fantaisie et autres. 52

S. CLOUTIER,
EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29, — Rue St. Joseph, — No. 29,
MONTREAL. 30-30

E. HUDON, FILS & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches

Anglaises, Françaises et Américaines

374, — RUE ST. PAUL, — 374
MONTREAL.

E. HUDON, Sr.,
E. HUDON, Jr.,
ALPHONSE HUDON.

9 oct. 1878.

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESOTT, ONT.

M. H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT

EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas

MONTREAL

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISS VALOIS.

JUDE VALOIS.

GAUCHER & TELMOSSE

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

52

L. W. TELMOSSE.

A LOUER



ONZE MAGASINS neufs de 1re classe,
situés sur les Rues de Brésolles et St. Di-
zier. Cinq de ces magasins ont des SOUS-
CAVES pour les vins. Tous ces magasins
sont construits forts et solides et peuvent servir
comme magasins d'entrepôt.

Les Caves et Sous-caves sont à l'épreuve de l'eau
dans les temps d'inondation.

Possession 1er Février ou 1er Mars prochain.

S'adresser à

J. G. GUIMONDI,

Proc. des D. mes de l'Hôtel-Dieu.

18 n6c.

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du
commerce sur notre tabac en poudre si avanta-
geusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Ruelle Vaudreuil.)

MONTREAL.

AUX

Propriétaires de Tourbières

MACHINE à PRESSER la TOURBE

MM. BRUNET & CIE. ont inventé
un système pour transformer la
tourbe sortant de la terre, en blocs
aussi durs que le charbon.

Cette machine, qui est peu coûteuse, est mise en
opération par un seul cheval et peut livrer 15,00
blocs par jour, soit environ 10 tonnes pesant de
combustible; trois hommes et un enfant suffisent à
la mettre en opération.

Cette machine brevetée par le Gouvernement et
qui recut les premiers prix à l'Exposition Indus-
trielle du Canada en 1873, est destinée à opérer une
révolution dans le mode actuel de chauffage.

Les propriétaires ont maintenant plusieurs ma-
chines à vendre et ils sont prêts à entrer en négocia-
tions pour permettre l'usage de leur procédé.

S'adresser à

JOS. BRUNET,

No. 499, Rue Mignonne,

ou à

G. A. DROLET,

No. 41, Rue St. Vincent.

Montréal, 20 février 1874

dm

EN MAIN

ET

A VENDRE

PAR

VICTOR HUDON

RAISINS VALENCE

do MALAGA sur COUCHES

do LOOSE MUSCATELS

do SULTANA

do CURRANTS

SARDINES en $\frac{1}{2}$ et $\frac{3}{4}$ boîtes

PETITS POIS au naturel

CHAMPIGNONS

ECORCE D'ORANGE et CITRONS con-
fites

NOISETTES, NOIX du BRESIL et AMAN-
DES S. S.

BRANDY MARTEL en caisse, barriques,
quarts et octaves

do DUBOIS en caisses

do GERIN en barriques et quarts

GIN DeKUYPER en barriques, caisses rouges
et vertes

do MELCHER en barriques et quarts

RUM de la Jamaïque

SCOTCH WHISKEY, en caisses

PORTER, Dublin en pintes et chopines

VINS, SHERRY, PORT, BGDY, PORT et

SAN PEDRO de PAUL

EMILE THOMAS

do PORT SUPERIEUR

do ST. JULIEN en caisses et barriques

VINAIGRE de Bordeaux

CHAMPAGNE, Diverses marques

do SAINT P RAY Mousseux

do CHARTREUSE véritable

MARINADES de "STOWERS"

MOUTARDE Française

RIZ ARRICAN

SUCRES, DEMARARA, RAFFINE ECOS-
PORTO RICO, Blanc en mor-
ceaux et Moulée

MELASSES, BARBADE et MUSCOVADO

SIROPS, AMBER, MIEL et GOLDEN

HUILES d'OLIVE et de LOUP-MARIN

200 QUINTAUX de MORUE SECHE.

22 janvier